

N° 79

—
SÉNAT

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1994-1995

Annexe au procès verbal de la séance du 22 novembre 1994.

RAPPORT GÉNÉRAL

FAIT

au nom de la commission des Finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation (1) sur le projet de loi de finances pour 1995, ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

Par M. Jean ARTHUIS,

Sénateur,

Rapporteur général.

TOME III

LES MOYENS DES SERVICES ET LES DISPOSITIONS SPÉCIALES
(Deuxième partie de la loi de finances)

ANNEXE N° 40

JOURNAUX OFFICIELS

Rapporteur spécial : Mme Paulette FOST

(1) Cette commission est composée de : MM. Christian Poncelet, *président* ; Jean Cluzel, Paul Girod, Jean Clouet, Jean-Pierre Masseret, *vice-présidents* ; Jacques Oudia, Louis Perrein, François Trucy, Robert Vizet, *secrétaires* ; Jean Arthuis, *rapporteur général* ; Philippe Adnot, René Ballayer, Bernard Barbier, Jacques Baudot, Claude Belot, Mme Maryse Bergé-Lavigne, MM. Maurice Elin, Camille Cabana, Ernest Cartigny, Auguste Cazalet, Michel Charasse, Jacques Chaumont, Henri Collard, Maurice Couve de Murville, Pierre Croze, Jacques Delong, Mme Paulette Fost, MM. Henry Goetschy, Emmanuel Hamel, Alain Lambert, Tony Larue, Paul Loridant, Roland du Luart, Philippe Marini, Gérard Miquel, Michel Moreigne, Jacques Mossion, René Régnauld, Michel Sergent, Jacques Sourdille, Henri Torre, René Trégouët, Jacques Valade.

Voir les numéros :

Assemblée nationale (10ème législ.) : 1530, 1560 à 1565 et T.A. 282.

Sénat : 78 (1994-1995).

Lois de finances.

SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
PRINCIPALES OBSERVATIONS	3
I - PRESENTATION DES CREDITS	5
A. EVOLUTION GLOBALE	5
B. LES ACTIONS "JOURNAUX OFFICIELS" ET "MESURES D'ORDRE"	5
1. Des recettes prévisionnelles en quasi stagnation.....	6
2. Des dépenses prévisionnelles maîtrisées	7
<i>a) Les dépenses d'exploitation</i>	<i>8</i>
<i>b) Les mesures d'ordre</i>	<i>8</i>
<i>d) Les dépenses en capital.....</i>	<i>9</i>
II - UN BUDGET EN EXCEDENT	9
A. L'EVOLUTION DES RESSOURCES	10
1. Les recettes tirées des annonces.....	10
2. Les recettes tirées des publications	11
3. Les recettes tirées des bases de données	12
B. L'EVOLUTION DES DEPENSES	13
1. Les dépenses ordinaires	13
2. Les dépenses en capital.....	15
C. L'EXCEDENT VERSE AU TRESOR	16

PRINCIPALES OBSERVATIONS

1. Poursuivant la tendance observée depuis 1987, le projet de budget annexe pour 1995 s'équilibre sans intervention de l'Etat. Il dégagera un excédent d'exploitation qui permettra le reversement au Trésor de 58,5 millions de francs en 1995.

2. La baisse de l'excédent à exploitation ainsi que l'augmentation conséquente du prélèvement sur le fonds de roulement (8 millions de francs contre 2,9 en 1994) laissent envisager des prévisions de recettes en très faible progression par rapport à 1994. Ces prévisions tiennent essentiellement à la diminution, pour la première fois depuis plusieurs années, des ressources tirées des annonces légales, qui représentent près de 80 % de l'ensemble des recettes du budget.

Malgré cet infléchissement, le Trésor a augmenté de 36 % son prélèvement par rapport à l'année dernière.

3. L'année 1994 a connu la mise en place d'une nouvelle chaîne d'impression, deuxième étape de la modernisation de la chaîne de production. L'achèvement du processus de modernisation fin 1994 aura des répercussions sur les effectifs de la direction des Journaux officiels et de façon plus importante sur ceux de la SACI-JO. Pour ces derniers, l'évolution des effectifs fait l'objet de négociations catégorielles avec les partenaires sociaux, commencées en juin 1994.

4. Enfin, la production des banques de données juridiques a été confiée en 1993 aux Journaux officiels pour en assurer la modernisation. Une opération importante sera engagée en 1995 afin d'étendre le système informatique de photocomposition des Journaux officiels à la production de ces banques de données et permettre ainsi d'intégrer cette production dans le domaine des éditions juridiques.

I - PRESENTATION DES CREDITS

A. EVOLUTION GLOBALE

Le projet de budget annexe se situe cette année, à un niveau de croissance légèrement positive. Le budget atteindra, en 1995, 798 millions de francs, en recettes et en dépenses et connaît ainsi une progression de 1 %. Il marque un retrait conséquent par rapport à l'année dernière où le budget était en hausse de 3,7 % et confirme, de façon significative, le ralentissement du taux de croissance amorcé depuis 1991. En effet, à cette époque, celui-ci était de 12,8 %.

Malgré cette faible progression, le projet de budget des Journaux officiels pour 1995 est cette année encore un budget équilibré, sans intervention de l'Etat dont l'excédent d'exploitation permettra le reversement au Trésor de 58,5 millions de francs contre 43 millions de francs en 1994.

Globalement, les recettes d'exploitation progressent de 0,4 %, les dépenses d'exploitation de 0,8 %. L'excédent d'exploitation, d'un montant de 63,6 millions de francs, diminue de 4,5 %. Les dépenses d'ordre qui s'élèvent à 80,6 millions de francs sont en augmentation de 1,1 %. L'équilibre des opérations en capital se fera, pour la deuxième année consécutive, par un prélèvement sur le fonds de roulement.

Cette année, le budget annexe est présenté en deux actions distinctes : l'action "Journaux officiels" et l'action "Mesures d'ordre", destinée à retracer les mouvements de crédits entre les deux sections (opérations d'exploitation et opérations en capital) du budget annexe. Les opérations du CNIJ ayant été intégrées dans celles de la direction des Journaux officiels : celui-ci n'apparaît plus en tant que tel dans le budget.

B. LES ACTIONS "JOURNAUX OFFICIELS" ET "MESURES D'ORDRE"

Pour des motifs d'équilibre comptable, les dépenses d'ordre doivent être étudiées avec celles de l'action "Journaux officiels" ; les ressources permettant de les financer sont, en effet, issues de l'activité des Journaux officiels, les mesures d'ordre (dotations aux amortissements et virement à la section des opérations en capital de l'excédent de la section de fonctionnement) équilibrant exactement les dépenses et les recettes de la section de fonctionnement de l'action Journaux officiels.

1. Des recettes prévisionnelles en quasi stagnation

Projet de loi de finances pour 1995 : Journaux officiels

LES RECETTES D'EXPLOITATION

(en millions de francs)

	Budget voté 1994	Projet Budget 1995	Evolution en %
VENTES au numéro	40,5	40,5	--
ABONNEMENTS	50,0	51,5	+ 3,0 %
ANNONCES	633,2	629,9	- 0,5 %
Travaux	33,0	32,9	-0,3 %
Bases de données	13,2	19,7	+ 49,2 %
Autres	8,3	8,5	+1,7 %
Autres produits de gestion courante.....	5,5	3,0	- 45,4 %
Produits exceptionnels	3,0	4,0	+ 33,3 %
TOTAL	786,7	790,0	+ 0,4 %

Les recettes des Journaux officiels pour 1995 connaissent une quasi stagnation, avec une **augmentation de 0,4 %**. Elles s'élèvent à 790 millions de francs. Elles marquent un très net recul par rapport aux taux d'évolution prévus les années précédentes (+ 3,3 % en 1994, + 4,3 % en 1993, + 9 % en 1992).

Cette stagnation s'explique principalement par la diminution des recettes liées aux annonces légales et obligatoires au BODACC (Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales) et au BALO (Bulletin officiel des annonces légales obligatoires).

Ces recettes diminuent, en effet, de 0,5 %, alors qu'elles représentent à elles seules près de 80 % de l'ensemble des ressources du budget annexe. Ces prévisions traduisent les effets d'une conjoncture économique dégradée.

La stagnation des **ventes directes au numéro** s'explique principalement par un ralentissement de la production des publications dû à la mise en place des nouveaux matériels et par l'absence d'augmentation tarifaire.

Les ressources tirées des **abonnements** devraient connaître une progression sensible (+ 3 %), qui mis à part une augmentation tarifaire de 2 %, est liée essentiellement à un phénomène structurel de déplacement des abonnements vers des publications à tarif plus élevé.

2. Des dépenses prévisionnelles maîtrisées

Projet de loi de finances pour 1995 : Journaux officiels

DÉPENSES D'EXPLOITATION

(en millions de francs)

	Budget voté 1994	Projet Budget 1995	Evolution en %
Chap. 60 : ACHATS.....	100,9	101,4	+ 0,4 %
Chap. 61 et 62 : Services extérieurs	65,5	68,5	+ 4,5 %
Chap. 63 : Impôts et taxes	4,7	4,3	- 8,5 %
Chap. 63 : CHARGES DE PERSONNEL	533,2	531,0	- 0,4 %
dont SACI-JO	309,9	297,6	- 4,0 %
Autres dépenses	2,6	2,6	--
Charges exceptionnelles...	0	1,2	ns
Amortissements	13,0	17,0	+ 30,7 %
TOTAL	720,2	726,4	+ 0,8 %
EXCEDENT	66,6	+ 63,6	- 4,5 %

MESURES D'ORDRE

(en millions de francs)

	Budget voté 1994	Projet Budget 1995	Evolution en %
Amortissements	13,0	17,0	+ 30,7 %
Excédent d'exploitation ...	66,6	63,6	- 4,5 %
TOTAL	79,6	80,6	+ 1,1 %

Prélèvement sur le fonds de roulement.....	2,9	8,0	+ 175 %
---	-----	-----	---------

DEPENSES EN CAPITAL

(en millions de francs)

	Budget voté 1994	Projet Budget 1995	Evolution en %
Immobilisations	39,5	30,1	- 23,7 %
Versement Trésor	43,0	58,5	+ 36,0 %
TOTAL	82,5	88,6	

Autorisations de pro- gramme.....	(11)	(30,3)	(+ 163,4 %)
--------------------------------------	------	--------	-------------

Le total des dépenses est, par construction, égal à l'addition des mesures d'ordre et des dépenses d'exploitation.

Les dépenses en capital (crédits de paiement + excédent versé au Trésor) sont financées par les mesures d'ordre à hauteur de 80,6 millions de francs, la différence est comblée par un prélèvement sur le fond de roulement à hauteur de 8 millions de francs.

a) Les dépenses d'exploitation

Les dépenses, qui s'élèvent à 726 millions de francs, devraient demeurer quasiment stables en 1995, avec une augmentation de 0,8 %. Elles marquent une diminution sensible (3,5 %) par rapport aux dépenses de l'année dernière.

Le poste achat est stable avec une augmentation de 0,4 %. Cette stabilité est liée à la conjonction de deux facteurs qui se neutralisent : l'augmentation du poste "Papiers" sera en effet compensée par la diminution du recours à la sous-traitance.

Les dépenses de personnel diminuent de 0,4 % (après avoir augmenté de 5,8 % l'année dernière), principalement du fait de la compression des effectifs due à l'achèvement du plan de modernisation des Journaux officiels.

Le seul poste en réelle progression est celui des services extérieurs (+ 4,5 %). Elle provient de l'augmentation des frais d'expédition des publications générée par le développement de la production des périodiques.

b) Les mesures d'ordre

Elles augmentent en 1995 de 1,1 % pour s'établir à 80,6 millions de francs contre 79,6 en 1994. Cette légère progression trouve son origine dans l'existence, pour la sixième année consécutive, d'un excédent d'exploitation qui atteindra 63,6 millions de francs en 1995. Elle provient surtout des dotations aux amortissements dont le montant augmente en 1995 : 17 millions de francs contre 13 millions de francs en 1994.

Si l'excédent d'exploitation témoigne de la bonne gestion du budget annexe, il faut cependant noter que celui-ci connaît une diminution, certes modérée, mais constante depuis 1992 (cf tableau infra). Il faut également relever que les mesures d'ordre n'étant pas suffisantes, cette année, pour couvrir les dépenses en capital (crédits de paiement + excédent versé au Trésor), la

différence est financée, pour la deuxième année consécutive, par un prélèvement sur le fond de roulement à hauteur de 8 millions de francs (2,9 millions de francs en 1994). Ce prélèvement doit cependant être relativisé. Le montant du fonds de roulement dont dispose les Journaux officiels s'élève à environ 200 millions de francs.

Projet de loi de finances : Journaux officiels

EXCEDENT D'EXPLOITATION

	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Excédent d'exploitation	53,2	64	81	70	66,6	63,6
Excédent versé au Trésor ..	45	60	70	43	43	58,5
En pourcentage.....	84 %	93 %	86 %	61 %	64 %	92 %

d) Les dépenses en capital

Les dépenses d'investissement augmentent nettement en autorisations de programme (30,3 millions de francs en 1995 contre 11 millions de francs en 1994). Il est en effet envisagé en 1995, d'acquérir un système de gravure directe sur plaque permettant de supprimer le support intermédiaire onéreux et surtout d'étendre le système informatique de photocomposition programmée à la production des bases de données juridiques.

En revanche, les crédits de paiement passent de 39,5 millions de francs en 1994 à 30,1 millions de francs en 1995, le programme d'investissement étant moins important l'an prochain.

II - UN BUDGET EN EXCEDENT

On reviendra successivement sur l'évolution des principales recettes de l'action des Journaux officiels (A) puis sur l'analyse des postes essentiels de dépenses (B) et enfin sur l'excédent versé au Trésor (C).

A. L'EVOLUTION DES RESSOURCES

En 1993, les recettes d'exploitation, en progression de 2,1 % par rapport à 1992, se sont révélées toutefois inférieures aux prévisions. Les recettes perçues au cours du premier semestre 1994 sont en recul de 5,4 % par rapport à 1993.

Les recettes accusent donc globalement un certain tassement, mais la situation est contrastée selon leur type : les abonnements ont augmenté de 4,1 % entre le premier semestre 1993 et le premier semestre 1994 alors que les annonces ont globalement diminué de ces deux périodes de 5,6 %.

Les prévisions de recettes pour 1995 traduisent ces différentes évolutions. Elles connaissent, en effet, une quasi stagnation avec une augmentation de 0,4 % et un montant de 790 millions de francs contre 786,7 millions en 1994.

1. Les recettes tirées des annonces

Les ressources tirées des annonces diminuent de 0,5 %, passant de 633,2 millions en 1994 à 629,9 millions de francs en 1995. Elles représentent près de 80 % du total des recettes du Journal officiel.

Cette diminution est imputable à la conjoncture économique déprimée qui va continuer d'affecter ces ressources liées principalement aux créations d'entreprises.

Pour 1995, la direction des Journaux officiels a prévu une augmentation de 2 % du tarif des abonnements aux publications, du même ordre que celle pratiquée en 1994. Une augmentation de 4,5 % du tarif des annonces BODACC est à l'étude.

Les quatre revues d'annonces sont le bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC), le bulletin officiel des annonces des marchés publics (BOAMP), le bulletin des annonces légales obligatoires (BALO) et le journal officiel portant déclaration d'associations publiées en exécution du décret du 16 août 1901.

La répartition des recettes attendues des annonces serait la suivante en 1995 :

(millions de francs)

Nom de l'édition	Coût de la confection	Recettes Annonces	Recettes Vente de la publication	Recettes totales attendues	Importance relative dans les recettes attendues en %
BODACC.....	103,35	403,50	2,77	406,27	64,9
BOAMP.....	135,32	112,3	9,41	122,40	19,5
BALO.....	16,75	76,96	0,87	77,84	12,4
ASSOCIATIONS	14,19	17,86	0,94	18,80	3,0
TOTAL.....	269,62	611,31	14,00	625,32	

Parmi celles-ci le BODACC (Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales) génère toujours l'essentiel des recettes.

D'une année à l'autre, l'effet volume serait le suivant :

(millions de francs)

Nom de l'édition	Recettes d'annonces 1994	Recettes d'annonces 1995 ⁽¹⁾	Evolution en %
BODACC.....	417,56	406,27	- 2,7
BOAMP.....	116,47	122,40	+ 5,0
BALO.....	81,80	77,84	- 4,8
ASSOCIATIONS....	18,32	18,80	+ 2,6
TOTAL.....	634,17	625,32	- 1,4

⁽¹⁾ Prévisions.

2. Les recettes tirées des publications

Pour les abonnements, en 1993 les recettes se sont inscrites à un niveau un peu supérieur à celui figurant dans le budget voté. Ceci a permis d'envisager en 1994 une progression de recettes de 1,4 % assez modérée. Pour l'année prochaine, les prévisions font apparaître une progression sensible (+ 3 %) sous l'effet d'une augmentation tarifaire de 2 % et d'un phénomène structurel de transfert des abonnements sur les publications à tarifs plus élevés.

Les ventes au numéro, après avoir diminué en 1993, ont connu une légère progression (1,7 %) en 1994 due à une augmentation tarifaire. Pour 1995, les prévisions n'envisagent

aucune progression des recettes tirées de ce poste. Cette stagnation s'explique par une légère chute de la production liée à la mise en place des nouveaux matériels et par l'absence d'augmentation tarifaire.

Les prévisions de recettes sur abonnements et ventes au numéro constituent une prévision globale. Le tableau ci-dessous fait apparaître différentes composantes de la répartition de ces recettes 1993 et 1994.

	1er semestre 1994	1er semestre 1993	Evolution 1994/1993
Numéros séparés.....	845.416	871.972	- 3,0 %
Hors séries.....	1.841.007	2.052.271	- 10,3 %
Codes	2.441.160	1.679.379	45,4 %
Brochures.....	13.211.126	14.951.213	- 11,6 %
Photocopies.....	719.683	583.946	23,2 %
Microfiches.....	1.106.883	357.455	209,7 %

3. Les recettes tirées des bases de données

Les bases de données télématiques "légères" qui sont directement gérées par les Journaux officiels, relatives aux annonces commerciales (BODACC) et au Journal officiel électronique (JOEL et JOELECO) constituent des produits accessibles par le grand public directement sur le minitel. La progression de leurs résultats en 1993 (+ 3,7 %) est très inférieure à celles enregistrées les années précédentes. Les recettes du premier semestre 1994 montrent même un certain tassement.

Pour 1995, les recettes devraient progresser de 7,7 %, passant de 13 millions à 14 millions de francs. La direction des Journaux officiels a entrepris, au cours de cette année, de réaménager ces deux services pour en développer la consultation.

Les banques de données juridiques dites "lourdes" confiées depuis 1993 à la Direction des Journaux officiels sont diffusées par un concessionnaire, la société OR-Télématique, depuis le 1er janvier 1992. Celui-ci verse trimestriellement à la direction des Journaux officiels une redevance calculée forfaitairement en pourcentage des encaissements, hors taxe, réalisés sur le produit des interrogations de ces bases.

Celles-ci sont constituées de neuf "bases source" (LEGI, LEX, CASS, JADE, CONSTIT, CELEX, CJCE et JOCE) et de produits dérivés qui sont commercialisés en accès kiosque. La consommation globale de ces produits est en progression du fait de la croissance de LEX (fichier de référence des textes législatifs et réglementaires) et de la mise en ligne du nouveau produit INFOCODES (codes officiels) à compter du 1er janvier 1994. Cette augmentation n'est pas source de recettes supplémentaires, le taux de la redevance perçue par la direction des Journaux officiels ayant été ramenée de 70 % à 50 % à compter des encaissements de 1994.

Pour 1995, OR-Télématique reversera 5 millions de francs à la direction des Journaux officiels (5,5 millions en 1994).

B. L'EVOLUTION DES DEPENSES

Alors que le budget voté pour 1994 prévoyait une augmentation des dépenses de 3,8 % par rapport à 1993, l'augmentation constatée sur le premier semestre 1994 par rapport à la période correspondant de 1993 est de 3,1 %. On observe donc un léger ralentissement du rythme global de la consommation des crédits.

L'ensemble des dépenses nettes passent de 789,6 millions de francs en 1994 à 798 millions de francs en 1995.

On examinera successivement les dépenses ordinaires et les dépenses en capital.

1. Les dépenses ordinaires

Les dépenses ordinaires connaissent une faible évolution, 0,8 % en 1995. alors qu'elles avaient augmenté de 4,3 % l'année dernière. Cette maîtrise des dépenses est liée à la diminution conjuguée des charges de personnel et des dépenses de sous-traitance.

a) Les charges de personnel

Les charges de personnel diminuent globalement de 0,4 % et de 4 % pour les seules charges concernant la SACI-JO. Cette diminution s'explique par la compression des effectifs prévue l'année prochaine du fait de l'achèvement du processus de modernisation fin 1994.

En effet, pour 1995, les crédits ont été actualisés sur la base des effectifs suivants :

- pour la direction des Journaux officiels, un effectif de 603 agents, soit une diminution de sept emplois contractuels ;

- pour la SACI-JO, un effectif de 400 agents, soit une diminution de trente-cinq emplois contractuels.

Effectifs budgétaires (hors personnels temporaires)

	Ouvriers & employés de la Direction des JO (& ex CNIJ)	Fonctionnaires de la direction des JO	SACI-JO (titulaires)	Total
Effectifs au 31.12.1993.....	620	11	435	1.066
Effectifs au 31.12.1994.....	610	11	435	1.056
Evolution prévue en 1995.....	- 7	--	- 35	- 42
Effectifs prévus au 31.12.1995	603	11	400	1.014

Evolution des effectifs (personnels titulaires et temporaires)

Année	Direction	SACI-JO	Total direction et SACI-JO
1984	662	507	1.169
1985	642	434	1.096
1986	629	434	1.063
1987	625	427	1.052
1988	615	448	1.063
1989	619	451	1.070
1990	633	451	1.084
1991	638	450	1.088
1992	625	451	1.076
1993	673	451	1.124
dont temporaires .	(40)	(51)	
1994	666	451	1.117
(30.06.1994)			
dont temporaires .	(51)	(51)	

Dans une période marquée par la modernisation du rythme de composition et d'impression, les effectifs temporaires ont sensiblement et momentanément augmenté en 1993 et en 1994, aussi bien à la direction qu'à la SACI-JO.

La diminution des emplois budgétaires en 1995 devrait se traduire, notamment, par la diminution du nombre des personnels temporaires, actuellement rémunérés sur les emplois budgétaires.

b) La sous-traitance

Suivant les prévisions initiales, les dépenses de sous-traitances se sont élevées en 1993 à 63,5 millions de francs, soit 14,5 % de hausse par rapport à 1992. Cette augmentation s'explique par la mise en place des nouveaux systèmes de production.

L'année 1994 devrait voir une stabilisation des dépenses en raison de la poursuite de l'installation du nouveau système de photocomposition.

Les crédits pour 1995 traduisent une diminution des crédits de sous-traitance grâce aux gains de productivité du nouvel outil de production, le montant prévisible s'établira à 43,5 millions de francs.

2. Les dépenses en capital

Les dépenses d'équipement progressent très fortement en autorisations de programme. En revanche, les crédits de paiement devraient diminuer, l'installation liée à la modernisation de la chaîne d'impression étant en cours d'achèvement.

En 1993, les investissements effectivement réalisés ont concerné principalement l'engagement du marché relatif aux deux premiers lots de la modernisation de la chaîne d'impression (63 millions de francs incluant l'achat d'une machine rotative). En 1994, l'exécution du plan de modernisation s'est poursuivi par l'engagement des deux derniers lots de la modernisation de ladite chaîne.

Pour 1995, il est envisagé notamment d'acquérir un système de gravure directe sur plaques permettant de supprimer les supports intermédiaires onéreux et de compléter les équipements périphériques de la chaîne d'impression. Au titre des investissements informatiques, l'opération importante qui sera engagée permettra d'étendre le système de photocomposition programmée, mis en place

à partir de 1992, à la production des bases de données juridiques, confiées en 1993 aux Journaux officiels.

Au-delà de la modernisation technique, la dernière étape du plan (1994-1995) concerne la modernisation des moyens et de l'organisation dans la gestion administrative. Déjà engagée pour la gestion du personnel, elle se poursuivra par la gestion financière et comptable.

C. L'EXCEDENT VERSE AU TRESOR

En 1992 et 1993, l'excédent d'exploitation s'est révélé à la clôture de ces exercices, légèrement inférieur (65,9 millions de francs en 1992 et 42,1 millions de francs en 1993) au montant des versements au Trésor prévus et déjà effectués (respectivement 70 et 43 millions de francs).

Le versement au Trésor prévu pour 1995 est de 58,5 millions de francs. Son montant paraît donc très élevé par rapport aux résultats constatés en 1993. Il est en augmentation de 36 % par rapport à 1994.

Les Journaux officiels ne reçoivent plus aucune subvention depuis 1987.

Réunie le mercredi 19 octobre 1994, sous la présidence de M. Christian Poncelet, président, la Commission des finances a décidé de proposer au Sénat d'adopter les crédits du budget annexe des Journaux officiels pour 1995.